



Un fonds dédié sera lancé dans le cadre du programme compact II du MCC

## Les USA financent des zones industrielles au Maroc

Mohamed Badrane  
mbadrane@aujourd'hui.ma

*L'idée est de développer deux zones industrielles pilotes dont l'emplacement sera identifié sur la base d'un ensemble de critères, dont les plus importants sont la demande, l'impact économique, la viabilité financière, la surface mobilisable et l'absence de risques majeurs.*

Fonzid. C'est le nom donné par le gouvernement au Fonds des zones industrielles durables. Le projet s'inscrit en effet dans le cadre du programme compact II, financé par le Millennium Challenge Corporation (MCC), organisme public américain d'aide au développement. L'un des projets développés par la phase deux du programme compact concerne justement le foncier industriel. Plus concrètement, le MCC et le gouvernement, notamment le ministère de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique (MCIEN), vont introduire une nouvelle approche en matière de développement et de revitalisation des parcs industriels. Selon les responsables, le partenariat public-privé (PPP) sera particulièrement privilégié. L'idée est de développer deux zones industrielles pilotes dont l'emplacement sera identifié sur la base d'un ensemble de critères, dont les plus importants sont la demande, l'impact économique, la viabilité financière, la surface mobilisable et l'absence de risques majeurs. En parallèle, le MCC va mettre en place le fameux Fonzid. «Ce fonds, qui sera mis en place conjointement avec le MCIEN, permettra de soutenir d'autres initiatives privées ou publiques favorisant le nouveau modèle de gouvernance des zones industrielles», expliquent les responsables. Et de poursuivre : «Le Fonds privilégiera les projets innovants, rentables, inclusifs et durables intégrant les aspects sociaux et de genre et respectant les politiques environnementale, sociale et de genre du MCC». Un appel à candidature sera lancé à destination des différents acteurs concernés par le foncier ou l'immobilier industriel, afin de proposer des projets qui pourront bénéficier du financement du Fonzid pendant la durée du Compact.

### Vers 2017

Si les préparatifs sont lancés dès maintenant, le fonds ne sera opérationnel que vers 2017. Pourquoi? Les responsables affirment qu'à ce stade, une étude s'impose avec comme objectif d'évaluer le potentiel des projets et de paramétrer le fonds. Un accent sera particulièrement

mis sur la question environnementale. Dans ce sens, le fonds s'adresse principalement aux initiatives privées et publiques ayant pour objet la revitalisation ou la création de zones industrielles durables. L'enquête qui sera lancée est déterminante selon les responsables, pour le profilage du fonds mais surtout pour la justification de la création de ce dernier. L'objectif de l'enquête est notamment d'identifier les tendances en termes d'initiatives et de projets pouvant éventuellement bénéficier du financement du fonds ainsi que de paramétrer le manuel de gestion et d'exécution du fonds en fonction des tendances relevées. Les institutions désireuses de participer à l'enquête sont invitées à remplir un questionnaire sous format papier ou électronique. Ce questionnaire peut être retiré auprès des services du chef de gouvernement en charge du compact II. L'enquête sera lancée jeudi 19 mai alors que les résultats seront connus en septembre 2016. Afin de sensibiliser les principaux partenaires publics et privés au fonds et à son pramétarge, le gouvernement et MCC vont organiser des réunions d'information qui se tiendront dans les régions Tanger- Tétouan- Al Hoceima, Casablanca- Settat et Rabat- Salé- Kénitra. C'est la région de Casablanca qui abritera la première rencontre ce jeudi.

« Le fonds s'adresse principalement aux initiatives privées et publiques ayant pour objet la revitalisation ou la création de zones industrielles durables.